[illegible]s de l'agriculture et dont la solution [illegible] poursuivie auprès des Chambres.
[illegible]acquemart lit ensuite un rapport sur l'état [illegible]ncier de la Société, puis M. de Lucay a donné son tour lecture des travaux faits pendant l'exercice 1886-87,
On annonce, pour une prochaine séance, un grand discours de M. de Mun.

Une condamnation à mort

Nancy, 11 février. — La cour d'assises a condamné à la peine de mort le nommé Guerchonx, qui avait assassiné son neveu pour une question d'argent. La victime avait reçu 27 blessures.

Massacre d'un explorateur africain

Londres, 11 février. — On mande de Cap-Town que des marchands, arrivant de l'intérieur du pays, ont apporté la nouvelle, qu'ils tenaient eux-mêmes d'indigènes, que l'explorateur africain docteur Holub aurait été massacré avec sa femme et toute son escorte.

La « Gazette de la Croix » et la situation

Berlin, 11 février. — La *Gazette de la Croix*, relève les rumeurs contradictoires, qui existent au sujet du danger plus ou moins prochain de la guerre; elle prétend que le conflit provient d'une série non interrompue de préparatifs en France,et croit que le danger de guerre ne perdra son caractère aigu, que lorsque le développement ultérieur de l'organisation militaire de la France aura trouvé son point d'arrêt du coté des dangers de la situation.
La *Gazette* fait remarquer le peu de consistance des bruits alarmants, répandus par certains journaux.

Le Colonel de Revenger

Paris, 11 Février. — On annonce que le colonel de Revenger serait gracié et nommé à un emploi de son grade au 41e de ligne.

BULLETIN COMMERCIAL ET INDUSTRIEL

(Reproduction interdite)

Roubaix-Tourcoing, 12 février 1887.

La semaine a donné des résultats aussi satisfaisants que possible : courant régulier d'affaires avec prix soutenus.

Tissus.— La situation reste bonne; il n'y a aucun stock de tissus et la fabrique a encore des ordres pour plusieurs semaines. Les alarmes politiques n'ont eu aucune influence sur cette saison d'été qui se prolonge et se termine beaucoup mieux qu'il n'était permis de l'espérer.
Mais il y a un grave sujet d'inquiétude pour l'avenir : c'est l'extrême impressionnabilité,l'état de névrose de notre marché de laine. Ordinairement le calme accompagne la force et en est le plus bel attribut. Ici,notre commerce de laine commande au monde; il l'a prouvé depuis un an, il a donc la force. Pourquoi n'a-t-il aussi le calme ?
Le commerce de laine, considérable et puissant comme il l'est,constitue une des grandes forces de Roubaix.C'est la pierre d'assise de notre industrie. Mais rien de bon ni de solide ne se fait sans calme et les soubresauts nerveux du commerce de laine ébranlent nos machines;ils les disloqueraient en se prolongeant.
Depuis plusieurs mois, que voyons-nous se répétant à de trop courts intervalles ? Deux semaines se suivent sans affaires en peignés : c'est 25 à 50 centimes de baisse; quelques achats se traitant par hasard font que quelques centaines de mille kilogrammes de laine changent de mains : c'est de 25 à 50 centimes de hausse.
La fabrique craint tout et se tient sur la réserve. Elle donne ses types avec des prix pour la journée, les baissant demain, les relevant après demain pour les baisser encore et encore les relever. Les acheteurs de tissus sont ahuris. Il y a là un grand danger.
Il nous semble que les ventes de Londres devraient régler les cours. A part la panique du vendredi 4 février,les prix y ont été presque réguliers.
A Tourcoing, la fabrique a moins d'ordres que les années précédentes à pareille époque. Les acheteurs semblent indécis: cependant les prix des tissus sont très bas, et il n'y a pas aujourd'hui à redouter la baisse comme précédemment. Mais les étoffes tourquennoises à bon marché n'obtiennent plus autant de faveur et la fabrication locale sent la nécessité de créer un article nouveau pour soutenir la concurrence qui lui est faite et par le tissage mécanique et par la production dans le Midi de la France des tissus similaires.

Laines brutes. — Sans être très animés,les marchés d'Anvers, du Havre, de Marseille conservent une bonne tenue. Les avis de Londres sont favorables à l'article. A Buenos-Ayres la laine est toujours relativement plus chère qu'ici.

Peignés. — La faiblesse causée sur le marché de Londres, l'avant-dernier jour de la semaine précédente, avait exercé ici son influence. Mais, après cette défaillance passagère, les prix se raffermissant, la confiance est revenue chez nos détenteurs et il s'est traité quelques affaires durant la semaine, principalement à destination de l'Allemagne. On obtient actuellement les prix pratiqués vers la mi-janvier et les transactions seraient plus importantes, n'était la résistance des vendeurs qui se tiennent sur la défensive devant les offres qui leur sont faites. La situation de la place paraît saine : on sent que chacun reprend confiance et, pour peu que cela dure, on établira des cours qui se maintiendront pour la saison prochaine de la fabrique qui ne tardera pas à s'ouvrir.
Le peignage travaille, mais avec moins de laine brute en magasin que l'année dernière.

Filature. — La filature à façon s'alimente avec difficulté et en faisant des concessions.

Blousses. — Des achats assez importants, pour compte de l'Allemagne aussi, nous ont été signalés, en blousses de Buenos-Ayres dans les prix de 3,40 à 3,50.

Déchets. — Toujours bonne situation de l'article et prix fermes. Nous aurons l'occasion d'en parler après les ventes publiques qui auront lieu la semaine prochaine.

La laine à Londres

(De notre correspondant particulier)

Londres, le 11 février 1887.

Depuis nos avis du 9 courant les cours pratiqués à nos enchères n'ont subi aucun changement. Chaque jour sont cataloguées des quantités très importantes qui continuent à trouver un écoulement facile. Ce qui a surtout caractérisé les séances d'hier et d'aujourd'hui c'est la décision qu'a montré aux achats le négoce français, particulièrement celui de Roubaix-Tourcoing. On signale en effet,dans ces deux centres, une reprise d'affaires en peignés qui ne peut manquer d'être de très bon augure pour l'entre-vente qui va commencer dans huit jours. Nos enchères se ressentent naturellement beaucoup de cette amélioration et se font avec une extrême animation. Roubaix-Tourcoing (négoce) prennent chaque jour environ 3000 balles dans tous les genres ; les prix sans être en hausse sont très fermes.
Les Anglais de leur coté semblent disposés à restreindre leurs opérations ; ils ne prennent plus guère maintenant que les genres dont ils ont immédiatement besoin ou qu'ils craignent de ne plus retrouver dans les catalogues futurs. Les Allemands eux ont fait de grandes quantités au début des enchères et sont à peu près pourvus du moins pour attendre la vente de mars.

Laines

Le Havre, 12 février, 9 h. 03 matin.

(Avis de MM. Aubé, Dumanoir et Degoy)

Voici le résumé de la huitaine :
Arrivages : 956 balles de laine de La Plata ; 235 balles du Chili et 112 balles de diverses provenances.
Ventes : 33 balles du Chili, à 170 ; 10 balles d'Algérie, à 1,325.
Expéditions : 266 balles de Buenos-Ayres et 155 balles du Pérou.
Stock : 2,371 balles de Buenos-Ayres ; 903 balles de Montevideo ; 284 balles de Rio-Grande ; 1,670 balles du Chili ; 3,451 balles de Russie ; 1,778 balles d'Algérie ; 8,147 balles d'Espagne ; 464 balles de Smyrne ; 410 balles de Bombay ; 97 balles du Pérou et 304 balles de poils de chameaux.

Anvers, 11 février.

Voici le résultat de la vente publique de laines avariées et saines tenue hier après-midi :

Exposées		*Vendues*
21 balles	de Buenos-Ayres . . .	20 balles
76 »	Montevideo . . .	54 »
118 »	d'Australie . . .	118 »
116 »	diverses . . .	30 »
331 balles		222 balles

De gré à gré il a été traité 356 b. La Plata suint, 35 b. Australie dito et 51 b. Hongrie dito.

Port-Elisabeth, 10 janvier.

Les Uitenhage snow white, tranches de graines et plus ou moins sans défauts, restent très rares. En fair to good extra sup., on a conclu quelques fortes affaires de 1s. 3d. à 1s. 5d. et en laine courte et sèche mais défectueuse de 13 1/2 à 14 1/2 d.. En country snow white on a vendu ces derniers jours env. 5 a 600 b. Burghersdorp, Bethutre et Free State, de bonne nuance et condition, de 13 à 14 d. Les laines sup. country moyenne ont été enlevées dans les prix de 10 à 12 d. En laines en suint, on a conclu de bonnes affaires en bonnes qualités bleuâtres sur la base de 5 1/2d. tandis que des parties plus lourdes ont réalisé 4 3/4. Env. 300 b. Victoria West laine longue, mais très lourde, ont changé de mains de 5 à 5 1/2d. Les laines lavées sont enlevées du marché de 4 1/2 à 5 1/2 d. Les stocks sont très réduits et les cotations sont plus ou moins nominales.

Mouvement maritime lainier

Le steamer *Pampa* est arrivé au Havre le 11 février venant de B.-A. avec laines et diverses marchandises et relevant de Dunkerque.
Le steamer *Potosi* est arrivé à Sydney (Australie) le 9 février, venant de Londres prendre charge en laine.
Le steamer *Fidèle-Primavesi* est parti de Pernambuco le 9 février pour Liverpool avec laines à ordres. Attendu le 8 prochain.
Le steamer *Liguria* est arrivé à Naples le 9 février à 11 h. du matin venant de l'Australie avec laines à ordre, devait suivre pour Londres avec le solde.
Le steamer *Nera* a suivi le 9 février à 1 h. du soir de Lisbonne pour Southampton, venant de la Plata avec laines à ordres et pour divers ports.
Le steamer *Bisagno* est arrivé à Gênes le 7 février venant de B.-A. avec laines à ordre.
Le steamer *Galileo* a touché le [illegible] février à St-Vincent (Cap-Vert) allant de B.-A. à Southampton et Anvers, porteur de laines à ordre, attendu le 20 courant.
Les steamers *Tagus* et *Hevelius* sont partis de Southampton le 10 février pour la Plata, allant charger des laines en retour.
Le steamer anglais *Illios* déchargeait à Hambourg le 10 février des laines venant de la Plata.
Le steamer *Valetta* allant de Londres en Australie charger des laines pour l'Europe, a passé à Port-Saïd le 9 février à 3 h. 25 soir.
Le steamer anglais *Chusan* allant en Australie, a touché à Suez le 10 février à 8 h. 30 soir.
Le steamer *Tainui* allant de Londres à la Nle-Zélande, a touché à Hobart le 10 février au matin ; ce steamer prendra charge en laine pour son retour.
Expédiés de Londres le 10 février : voiliers *Dalkamah* et *Danpor* pour Sydney (Australie) et 3 mâts anglais *Horsa* pour Melbourne.
Le steamer *Lissabon* est parti de B.-A. le 7 février pour Hambourg avec laines à ordre.
Le steamer anglais *Wandle* prenait charge en laine à B.-A. pour l'Europe.
Le steamer allemand *Rosario* est arrivé à Anvers le 10 février venant de la Plata, avec laines à ordre.
Le steamer *Lucerne* partira du Havre vers le 20 février pour la Plata, allant charger des laines pour Dunkerque et le Havre.
Le steamer anglais *Garrick* a débarqué à Anvers le 10 février 1718 b. laine provenant de B.-A. et 611 b. laine à ordre à Montevideo.
Le steamer *Ipswich* a débarqué en transbordement à Anvers de Harnich le 10 février 208 b. laine brute et le steamer *Norwich* 371 b. laine brute.
Le steamer *Landerdale* prenait charge à Montevideo en laine pour Anvers.
Le steamer *Anjou* a débarqué à Marseille le 10 février 66 b. laine chargées à Philippeville.
Le steamer *Ville de Rosario* allant de Montevideo à Dunkerque et le Havre avec laines, a touché le 8 février à St-Vincent (Cap-Vert) est attendu le 19 février.
Le steamer *Salazie* des Messageries maritimes, a suivi de Marseille le 9 février pour l'Australie, allant reprendre des laines pour France.
Le steamer *Memphis* allant des mers du Sud au Havre avec laines à ordre, a suivi le 6 février de St-Vincent (Cap-Vert) est attendu le 17 courant.
Le steamer *Guilford* est arrivé le 9 février à Cardiff venant de la Plata et Dunkerque.
Le steamer *Egriand-des-Vergues* est arrivé à Dunkerque le 11 février venant de Marseille et Bordeaux étant porteur de laines en transbordement.
Le steamer *Pampa* doit suivre du Havre pour Montévideo le 28 février allant reprendre des laines pour Dunkerque et le Havre.
Le steamer *Rio-Négro* est parti le 10 février du Havre pour Montevideo et B.-A. allant charger des laines pour ce port et Dunkerque.
Le steamer *Ville-de-Rosario* partira le 8 mars du Havre pour les ports du Parana. Ce steamer est attendu vers le 20 en ce port relevant de Dunkerque.

Marchés anglais

Leicester, 9 février.

Le ton du marché de laine est ferme et les pleins prix sont donnés. La demande est stimulée par la lourde consommation et d'importants lots changent de mains pour les besoins immédiats.
Les laines solides et les peaux de laine sont vivement recherchées ; même remarque pour les laines douces et toisons Botany.
Les affaires faites sont saines et régulières, et la perspective satisfaisante.
Le marché des filés est ferme et de lourds contrats se produisent.

Manchester, 10 février

Filés et tissus. — Marché généralement calme. En tissus les acheteurs paraissent avoir pourvu à leurs besoins et les transactions se bornent maintenant *généralement à de petites quantités*. En même temps les producteurs paraissent être indifférents au sujet de la diminution de la demande et ce n'est qu'exceptionnellement qu'on constate quelque faiblesse dans les cotations. Il n'y a pas d'amélioration à signaler dans les filés, qui sont peu recherchés avec des prix toujours irréguliers.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Ecole nationale des Arts industriels de Roubaix. — L'*Officiel* promulgue la loi suivante :
» *Loi autorisant la ville de Roubaix (Nord) à emprunter 1,382,000 francs.*
» Le Sénat et la Chambre des députés ont adopté,
» Le président de la République promulgue la loi dont la teneur suit :
» *Article unique.* — La ville de Roubaix (Nord) est autorisée à emprunter, à un taux d'intérêt qui ne pourra excéder quatre francs soixante-quinze pour cent (4 75 p. 100), une somme de un million trois cent quatre-vingt-deux mille francs (1,382,000 fr.), destinée, avec d'autres ressources, à faire à l'Etat l'avance de sa part contributive dans les frais de construction d'une école nationale des arts industriels ladite somme remboursable en vingt-neuf ans à partir de 1891, au moyen, tant des annuités à recevoir de l'Etat en exécution de la loi du 22 avril 1886, que d'un prélèvement sur les revenus ordinaires.
Cet emprunt pourra être réalisé, soit avec publicité et concurrence, soit de gré à gré, soit par voie de souscription, à la faculté d'émettre des obligations au porteur ou transmissibles par endossement, soit directement auprès de la Caisse des dépôts et consignations ou du Crédit foncier de France aux conditions de ces établissements.
» Les conditions des souscriptions à ouvrir ou des traités à passer seront préalablement soumises à l'approbation du ministre de l'intérieur.
» La présente loi, délibérée et adoptée par le Sénat et par la Chambre des députés, sera exécutée comme loi de l'Etat.
» Fait à Paris, le 11 février 1887.
» JULES GRÉVY.
» Par le président de la République :
» *Le président du Conseil,*
» *ministre de l'intérieur et des cultes,*
» RENÉ GOBLET. »

Une distinction honorifique. — En considération des services rendus à plusieurs de ses compatriotes, M. le président des Etats-Unis du Venezuela a conféré à M. le docteur Landry la décoration de 4e classe (officier) de l'Ordre du Libérateur.
M. le docteur Landry a habité pendant plusieurs années Roubaix qu'il a quitté en emportant bien des regrets. Ses amis apprendront avec plaisir la nouvelle de cette distinction.

La calvalcade du Congo. — Nous avons dit déjà un mot à nos lecteurs de cette cavalcade. La maison Vaissier frères organise pour la mi-carême un cortège monstre et elle espère une réussite complète. L'accueil qu'elle reçoit chez les sociétés de la ville lui fait présager, nous dit-on, une fête splendide pleine de magnificence et d'originalité.
Citons quelques-uns de ses principaux éléments, d'après les projets et les croquis que nous avons eus sous les yeux.
Un tambour major, haut de 2 mètres 50, du pompon aux talons, et entouré de petits tapins costumés à ravir, et ne dépassant pas 80 centimètres, la « haute gomme » de San-Salvador en habit à longues basques et à gilet blanc, des guerriers congolais, différents corps d'instrumentistes, chanteurs du pays, corps de ballet de 60 danseuses.
Le cortège comprendrait plus de 2000 personnes se décomposant en 25 groupes à pied, autant à cheval, plus de 30 chars et 20 voitures de gala.
Une des grandes attractions sera la fabrique ambulante de savons des Princes du Congo, et de médailles en savons qui seront vendues au profit des pauvres.
La maison Vaissier s'est assuré le concours d'artistes de Paris afin d'arriver à une représentation exacte des costumes du pays qu'elle veut copier. — Elle a, de plus, accompli les démarches nécessaires à l'organisation de trains de plaisir se dirigeant vers Roubaix de tous les points de la région.
Nous aurons souvent occasion de revenir sur cette fête dans laquelle la bienfaisance aura sa part.

Chronique du feu. — Pendant l'incendie de la fabrique Vernier-Delaoutre, des gerbes d'étincelles poussées, par le vent, se sont abattues en grand nombre sur les habitations voisines, et principalement sur les bâtiments de l'hospice civil.
Une maison attenante au corps de logis occupé par les vieux ménages et les orphelins, et habitée par un tourneur en bois, M. Duvinage, a été particulièrement menacée.
Quelques étincelles, pénétrant dans l'atelier par une lucarne laissée entr'ouverte sont tombées sur un tas de copeaux qui se sont immédiatement enflammés.
On aurait eu un nouveau sinistre à déplorer sans l'intervention de plusieurs orphelins, notamment du jeune Billau.
Les jeunes-gens s'efforcèrent d'abord, par leurs cris, d'éveiller les voisins : n'y pouvant réussir,ils franchirent à l'aide d'une échelle le mur de clôture qui sépare les deux habitations,et furent assez heureux pour venir à bout de ce commencement d'incendie,qui aurait pu prendre de grandes proportions, étant donné la quantité de matières inflammables que renfermait l'atelier de M. Duvinage.
— Au hameau de Trois-Ponts, un amas de seize cents paillassons d'une valeur totale de 2,400 francs s'est enflammé vendredi après-midi; les paillassons appartenaient à M. Briet, entrepreneur en briqueteries.
Deux gamins ont été vus rôdant près de là, quelques instant avant l'accident, mais on n'a pas de preuve de leur culpabilité, l'enquête se poursuit.

Un cabaretier récalcitrant. — On buvait ferme vendredi soir chez un cabaretier de la rue de l'Epeule, Emile C.... On fêtait un baptême,et déjà l'heure de la retraite avait sonné depuis une heure et demie, quand une patrouille d'agents vint à passer.
On refusa d'ouvrir à l'autorité, et les quolibets tombèrent dru. « Les agents sont des *colas*, disait-on à l'intérieur, nous leur ferons prendre un bain. »
Les agents ne furent pas d'avis de recevoir un baptême de ce genre-là, et un rapport fut dressé.

Ouvriers blessés. — Vendredi soir à sept heures,un ouvrier du peignage de laines A. Motte et Cie, du nom de Vanembrouck, s'est grièvement blessé en nettoyant une carde.
Sa main droite a été en partie broyée : admis d'urgence à l'Hôtel-Dieu, le malheureux ouvrier a du subir l'amputation de quatre doigts. C'est M. le docteur Butruille qui a pratiqué l'opération.
Vanembrouck est âgé de 36 ans, il est père de famille et habite rue de la Balance, 146.
— Une ouvrière du peignage Amédée Prouvost s'est blessée dans les mêmes circonstances : en voulant nettoyer une carde à la marche, Julie Josse a eu samedi matin vers cinq heures, le pouce de la main droite complètement mutilé.
M. le docteur Butruille, qui la soigne, ne s'est pas prononcé encore sur la gravité de la blessure.
Julie Josse est âgée de 28 ans : elle habite le Cul-de-Four.

Accidents de voiture. — Une voiture appartenant à M. Masurel-Wattinne et conduite par le domestique Jules Desmettre, traversait vendredi la place Nadaud quand le cheval s'abattit, et le domestique fut jeté à bas de son siége sur le sol.
M. le docteur Druesne le visita aussitôt, et ne lui trouva aucune lésion. Desmettre en a été quitte pour la peur.
Un autre cocher, Charles Dhaen, est également tombé de son siege dans une rencontre de sa voiture avec un camion qui venait en sens inverse, rue de Tourcoing; il a de légères contusions aux hanches. M. le docteur Bernard lui a donné les premiers soins. Son état n'est pas grave.

Une ivrognesse, Hortense L..... était couchée vendredi à 7 heures et demie du soir sur le Pont-Morel. A l'arrivée d'un agent, elle voulut se relever, mais elle tomba à plusieurs reprises, se blessant à la figure, aux mains et aux genoux.
La malheureuse était dans un état pitoyable. Le sang lui coulait du front: Elle fut conduite au poste du 1er arrondissement.

Une mendiante. — L'agent Milot rencontra vendredi, rue Daubenton, une vieille femme de soixante-dix ans, Mélanie D... qui mendiait aux portes. A la vue de l'uniforme, la mendiante simula un évanouissement : elle s'affaissa et resta inerte sur le trottoir : il fallut l'intervention du brigadier Bouche pour la conduire au poste, où Mélanie reprit possession de ses esprits.

Une marchande de charbons en défaut.— *Une marchande de charbons de Wattrelos s'est vu* dresser un rapport rue Choiseul, pour mauvais état de la bascule qui se trouvait sur sa voiture, *sa bascule était en outre dépourvue* des poids obligatoires.

Croix. — Le Conseil municipal s'est réuni vendredi soir, à huit heures et demie. Voici les principales décisions qui ont été prises :
Le Conseil a adopté la création d'un cinquième instituteur-adjoint à l'école du Centre.
Il a voté, malgré l'avis contraire de M. Mangez, le maintien d'une voie d'évitement faite pour l'établissement d'une bascule rue de la Gare ;
Il a favorablement accueilli le vœu émis par M. Emile Cocheteux, tendant à la construction d'une passerelle pour les piétons au pont de Croix.
Il a voté une indemnité de 300 francs pour l'année 1886, au percepteur de la Caisse d'Epargne, ainsi que plusieurs indemnités aux employés qui se sont occupés des travaux du recensement.
Il a approuvé le compte des dépenses imprévues de l'année 1886 : ce compte s'élève à 279 fr. 25.
M. Mangez a fait une observation sur les plaques numerotées à appliquer sur les maisons; elles sont tout à fait défectueuses, mais..... elles sont payées. L'administration lui répond qu'elle a visé à l'économie.
Le conseil a renvoyé ensuite à la commission de voirie deux propositions, la première, de M. Jules Renaux demandant l'installation d'un réverbère au coin de la rue Saint Piat, la seconde de M. Lepers-Dessauvages, sollicitant deux réverbères pour le chemin « du Petit Boutique. »
Le projet du budget pour 1887 a été adopté sans discussion.
M. le maire a enfin donné lecture de la lettre suivante, envoyée à tous les conseillers par M. Goblet, chimiste à l'usine Isaac Holden et Cie.

» Croix, le 8 Février 1887.

» Messieurs les Membres du Conseil Municipal de Croix,
» Je remarque dans les comptes-rendus du Conseil municipal de Roubaix qu'il est question de diviser la ville de Roubaix en 5 cantons.
» La section E, gardant le nom de Roubaix-Ouest, comprendrait avec les communes Croix-Wasquehal, toute la partie de Roubaix limitée par les sections D à l'est et C au sud. — Population 23.666 habitants.
» Pourquoi aurions-nous notre chef-lieu de canton à Roubaix et pourquoi ne serait-il pas à Croix ? Je dirais même pourquoi n'avons-nous pas notre chef-lieu de canton depuis longtemps ?
» Veuillez, je vous prie, examiner ces diverses questions dans votre prochaine session et, s'il y a lieu, je ferai connaître vos réponses aux électeurs.
» Je me propose, dans une prochaine lettre, de vous entretenir de la question d'octroi; car, avant de faire des économies, il faut voir si on a utilisé toutes les ressources.
» A Roubaix l'octroi a rapporté en 1885 un million 600 mille francs (1.600.000) la population de Croix étant environ le dixième de celle de Roubaix l'octroi rapporterait annuellement cent soixante mille francs et si, depuis dix ans, cet octroi avait produit un million six cent mille francs, il vous eût été facile de pourvoir à tous les les besoins de la commune de Croix ; vous eussiez pu, principalement, établir une distribution d'eaux qui eut attiré l'industrie à Croix au lieu de la voir s'augmenter à Roubaix et vers la frontière belge.
»Les briques, le mortier, la charpente, la viande, etc. etc. etc. sont plus chers à Croix qu'à Roubaix et *à Lille. La chope vaut deux sous comme à Roubaix et elle n'est pas plus grande.*
« A qui cette suppression d'octroi a-t-elle rapporté? Aux entrepreneurs de constructions, aux fabricants de briques, aux brasseurs de Croix ou des environs.
« Comment avez-vous pu faire face aux besoins de la commune depuis dix ans ? Par la mendicité exercée par votre maire chez les grands industriels,et qui n'a rapporté qu'à lui même, aux entrepreneurs, aux brasseurs de Lille, Roubaix, et même Tourcoing. — Un entrepreneur suisse est devenu millionnaire à Croix en quelques années
» Si j'ai pu jeter un peu de lumière parmi vous et si, comme j'en ai l'espoir, mes conseils sont suivis, j'aurai la satisfaction d'avoir rendu un service sérieux aux habitants de la Commune. C'est là toute mon ambition.
» Veuillez agréer Messieurs, l'expression de mon profond respect. » GOBLET. »

M. le Maire a donné lecture, au conseil, d'une lettre que lui a envoyée M. Isaac Holden. Cette lettre atteste la reconnaissance de M. Isaac Holden pour les services que lui a rendus M. le Maire de Croix; elle affirme que M. le maire n'a en aucune façon mendié chez M. Holden, pas plus pour son propre compte que pour celui de la commune.
M. le maire a quitté ensuite la salle des séances en disant :
« Je me retire, Messieurs; je laisse la présidence à M. Henri Ségard, premier adjoint, et je vous laisse le soin de me venger. »
Le Conseil a décidé de rappeler M. le Maire, et sa rentrée a été saluée par des applaudissements. Le Conseil lui a alors donné lecture de l'ordre du jour suivant élaboré en son absence :
» Le Conseil :
» Après avoir entendu M. le Maire au sujet d'une lettre adressée par un habitant de la commune à tous les membres du *Conseil municipal* ;
» Proteste avec indignation contre les termes de cette lettre prêtant à M. le maire une attitude indigne du premier magistrat de la commune.
« Rend au contraire hommage au dévouement aussi inaltérable que désintéressé que M. le Maire apporte dans l'exercice de ses fonctions,et saisit cette occasion de lui renouveler l'expression, non de sa confiance qui ne peut être mise en doute, mais de sa profonde reconnaissance.
« Et passe à l'ordre du jour. »
La séance a été levée à 10 heures 10.

Wasquehal. — Un cultivateur, M. L., allait se coucher, l'autre soir, quand l'idee lui vint de regarder par la fenêtre pour pronostiquer, autant que possible, par la vue du ciel, du temps qu'il ferait le lendemain. Au bout de quelques instants, M. D. fit un mouvement pour se retirer. Mais son regard s'étant abaissé, il aperçut, dans le jardin qui s'étend derrière sa propriété, quelque chose qui attira son attention.
C'était une lumière très faible qui allait, venait, courait, s'élevait et redescendait tour à tour. Parfois même elle s'arrêtait. On eut dit la flamme d'un feu follet voltigeant sur un étang.
Très intrigué, comme bien on pense, M. L..., descendit, prit une arme quelconque et,faisant un détour, pour surprendre de dos, la silhouette qui se dessinait derrière la lueur, M. L., disons-nous, partit.
Quelques minutes après, il était derrière un solide gaillard qui, penché vers le sol, une lanterne en main,cherchait. Quoi ? C'est ce que notre cultivateur se proposait de lui demander. Par malheur son pied buta sur une pierre ; le voleur à ce simple bruit, s'enfuit comme si le diable s'était attaché à ses chausses, et M. L..., renonçant à le poursuivre, rentra.
Le lendemain, passant dans son champ, M. L.., aperçut, a demi-enfoui sous la terre, une pince-monseigneur.
Il est probable que l'individu qui faussa si brusquement compagnie à M. L..., aurait, s'il n'avait perdu cette pince, fracturé la porte de la ferme pour y voler.

Vente publique de laines. — Une vente publique de laines aura lieu, le 18 février, à trois heures, dans le local de la Bourse, par l'intermédiaire de M. Edouard Décheneaux, courtier-juré. Les marchandises seront visibles, mercredi 16 et jours suivants, dans les magasins généraux, rue Wibaux.

Ecole nationale des Arts industriels de Roubaix. — Cours de physique, de chimie et de manipulations rue du Collège, professeur : M. A. Béghin, licencié ès-sciences, physiques et ès-sciences mathématiques.—Lundi 14 février, à 2 h. du soir, manipulations; à 8 h. physique.—Jeudi 17 février, à 2 h. du soir, manipulations; à 8 h. chimie. — Cours de chauffeurs à l'ancien conditionnement, rue du Château, professeur : M. A. Cornut, ingénieur, tous les dimanches à 10 h. du matin.

Société de consommation de Roubaix. — Prix du pain : Gruau, 3 livres, 0,57 ; Blanc, 3 livres, 0,50 ; Ménage, 4 livres, 0,57.

LA FRANC-MAÇONNERIE

Le 23me numéro des *Mystères de la Franc-Maçonnerie*, dévoilés par Léo Taxil, est en vente au prix de 10 centimes.
Le réclamer aux porteurs ou au bureau du journal.

TOURCOING

UN GRAVE ACCIDENT. — DEUX MORTS. — Dans l'après-midi d'hier, trois agents de l'administration du téléphone étaient occupés à poser des fils sur le faîte de la toiture de l'*Hôtel de Flandre*, place Charles-Roussel. Ils avaient appuyé leur échelle contre les bords du chéneau; malheureusement, par suite de la neige qui obstruait la gouttière, l'échelle glissa de son point d'appui et les malheureux agents furent précipités dans le vide : l'un d'eux put se maintenir sur la toiture grâce à la corde qui sert à tendre les fils ; les autres allèrent s'abîmer sur le pavé, d'une hauteur d'environ 15 mètres.
On transporta les blessés dans l'hôtel, mais l'un était mort et l'autre n'a survécu qu'une vingtaine de minutes ; ce dernier a reçu l'Extrême-Onction.
Les victimes de cet accident sont : MM. Henri Pesqueur, âgé de 27 ans, demeurant à Lille, et Anatole Cochet, âgé de 30 ans, domicilié à Gondecourt. Tous deux étaient célibataires. Ils étaient connus l'un et l'autre pour leur hardiesse dans l'exécution des périlleux travaux dont ils étaient chargés.
La nouvelle de l'accident n'avait pas tardé à se répandre en ville, causant une pénible impression.
Après les constatations légales,les cadavres furent transportés à l'Hôtel-Dieu.

Les autorités belges ont remis hier entre les mains des gendarmes de Tourcoing les sieurs Git Prosper, ex-sergent, prévenu de faux, Depasse François et Baert Joseph, inculpés tous deux de banqueroute frauduleuse. Tous trois s'étaient réfugiés en Belgique où ils ont été arrêtés sur une demande d'extradition.

Neuville-en-Ferrain. — Dans sa séance de jeudi soir, le Conseil Municipal a, sur la proposition du Maire, rétabli à 100 fr. la somme allouée par la commune aux instituteurs et institutrices.
Jeudi soir un incendie s'est déclaré dans le fournil dépendant de la ferme de M. Jules Phalempin, au Berquier.
Les dégâts sont peu importants.

LILLE

Le général Faidherbe. — Notre illustre concitoyen M. le général Faidherbe, grand chancelier de la Légion d'honneur, sénateur, a reçu il y a quelques jours les insignes de grand croix de l'ordre du Dragon de l'Annam.

CONCERTS ET SPECTACLES

Grand-Théâtre. — *L'Africaine.* — Jeudi soir, au Grand-Théâtre de Roubaix, on avait promis monts et merveilles, et... *nascitur ridiculus mus.* Nous comprenons parfaitement qu'une indisposition empêche un artiste de se produire, (c'est de tout cœur que nous le plaignons), mais ce que nous ne pouvons digérer, et nous avons cela de commun avec bon nombre de nos concitoyens, c'est qu'on ne se mette pas plus en mesure de remplacer un absent qu'on a su apprécier et que nous a habitués à quelque chose de très-bon.
Est-ce la peine d'analyser le *rôle de* Vasco de Gama, rempli par M. Albert? (Emmanuel n'était qu'un pseudonyme de haute fantaisie). Tout le monde a parfaitement reconnu le personnage. Ce ténor, (Nous avons déjà parlé deux ou trois fois de lui dans des attributions moins importantes) pourrait arriver à un assez bon résultat, sa voix, quoique très blanche, ne manque d'une certaine expression. S'il connaissait plus à fond l'art du chant, il donnerait quelquefois de très bonnes notes de poitrine : elles sont dans ses moyens. Chez lui, il y a ignorance complète de la scène et du rôle, (dans le duo d'amour du 4e acte; il s'était mis à frictionner le bras de Sélika pour se donner une contenance. Ceux qui y étaient ont vu et entendu. Ceux qui n'y étaient pas en savent assez.
L'ensemble de la représentation s'est ressenti de ce contre-temps. Et pourtant, l'occasion se présentait magnifique, d'obtenir un succès sans précédent. Nous savons que bon nombre d'étrangers, de Lillois particulièrement, qui se voient dans la nécessité de prendre chaque jeudi un aller et retour pour se payer le luxe d'un opéra, s'en sont retournés chez eux un peu refroidis dans leurs espérances, mais pas mécontents au fond, comme nous d'ailleurs, de la marche générale de la soirée.
Tous les artistes, sentant qu'il y avait dans l'air une impression fâcheuse à détruire, se sont fait un devoir de se surpasser. Nous leur envoyons nos plus sincères compliments.
Pour mesdames Laville-Ferminet et Boyer nous retrouvons toujours sous notre plume les mêmes expressions de louanges.
Pour M. Plain, il nous a rarement procuré autant de plaisir.
M. Soum est le roi de la fête. Prestance admirable, voix sympathique et chaude, cet artiste n'a rien, ou bien peu, à envier aux célébrités dans *son genre*. Où s'arrêtera-t-il disait-on jeudi? Nous n'en savons rien, mais nous voyons les portes de l'avenir ouvertes toutes grandes devant lui. Contentons-nous de citer dans son rôle la ballade : « Adamastor roi des vagues » qu'on a bissée.
La mise en scène bien réglée, la grande marche indienne avec profusion de danseuses et de figurants, voilà deux choses que les spectateurs ont su goûter.
L'orchestre a paru se relâcher un peu, mais nous savons ce qu'il vaut,et ce que M. Barwolff a le pouvoir d'en tirer.
Nous allions oublier les Chœurs : ils méritent une grande bonne note, car ils ont généralement chanté avec goût et discrétion. OCTAVE.

Théâtre de Roubaix. — Le théâtre Deschamps nous a donné de nouveau, jeudi, le charmant épisode de François Coppée, *Fais ce que dois*, suivi cette fois, de monologues, les *Cuirassiers de Reischoffen* et *la Mouche*. Tous trois ont été vivement applaudis ; les deux premiers en particulier ; et, si les chaleureux bravos du public s'adressaient aux interprètes, ils s'adressaient aussi aux auteurs auxquels la guerre néfaste de 1870 a inspiré d'aussi beaux vers.
Le *Train de Plaisir* est venu ensuite.C'est, comme le *Chapeau de paille d'Italie*, de Labiche, une pièce-bouffe relatant les aventures ou plutôt les mésaventures d'une noce parisienne. Nous avons d'ailleurs consacré à ce vaudeville,lors de sa première représentation à Roubaix, un article assez étendu pour qu'il nous soit inutile d'en faire plus longuement l'analyse. Rappelons seulement que les grivoiseries y abondent et que, çà et là, surtout, il est des plaisanteries par trop lestes.
Quant à l'interprétation, nous pouvons en causer sans faire de réserve aucune: elle a été bonne.
Terminons en notant les rires bienveillants qu'a soulevé l'apparition du petit Bailly, *le plus petit pâtissier*. On aurait pu se croire transporter au royaume de Lilleput. Et pourtant, rendons lui justice, ce mignon bonhomme n'a point fait de *brioches*. FORTUNIO.

La Cœcilia Roubaisienne donnera un grand concert d'hiver à l'Hippodrome, dimanche 6 mars, à ses membres *honoraires* ; elle s'est assuré le concours de plusieurs artistes distingués et de l'*Harmonie royale* de Mouscron.
La même société donnera un concert vocal et instrumental, dans son local, rue d'Alma, dimanche 13 février, à sept heures précises. Voici le programme :
Première partie : 1° Chœur par la Cæcilia, *Les Navigateurs*, (Boulanger) ; 2° *Le Roi Soleil*, pour baryton, par G. Guievrain. (Faure) ; 3° Romance, *Grâce pour eux*, par Théophile Truyen (Rousserie) ; 4° *Le Sacrifice d'Abraham*, pour basse, par Béghain ; 5° Grand air d'opéra pour ténor, par A. Lorthioit ; 6° Romance pour baryton, par Beloni Démartelaire ; 7° Romance pour ténor, par M. X... ; 8° Romance pour basse, par Guillaume Servroux ; 9° Chansonnette comique, par M. Adolphe Hourez.
2° Partie. — 1. Chœur par la Cæcilia Roubaisienne, *La prière avant la Bataille*; 2. Romance, l'Automne, par T. Truyen (Wassenove); 3. *Le Jour et la Nuit*, pour baryton, par G. Gievrain (Leroy); 4. Romance pour basse, par Pierre Smitte; 5. Romance pour ténor, par Arthur Lorthioit ; 6. Romance pour baryton par B. De Martelaire ; 7. Romance pour basse, par Guillaume Servroux; 8. Romance pour ténor, par M. X...; 9. Duo de *Grammuelle*, pour baryton et ténor, par Ed. Delipée et N. Liégeois ; 10. Chansonnette comique par Adolphe Hourez.
Le piano sera tenu par M. X.

Tribunal correctionnel de Lille

Audience du 11 février 1887.

Présidence de M. PARENTY, vice-président.

Un employé des contributions dans l'embarras. — Ce n'est pas un métier agréable et facile que

---

FEUILLETON DU 13 FÉVRIER 1887. — N° 53

LA CASSETTE DE FER

Par Pierre ZACCONE

DEUXIÈME PARTIE

VIII

SUITE.

Déjà la maritorne avait pris des mains de sa patronne clef et chandelle et se disposait à gagner le couloir, accompagnée de Lambert, quand ce dernier suspendit tout à coup sa marche.
La porte du bureau venait de s'ouvrir, et une vieille femme était entrée.
— Ah ! ah ! c'est vous, mère Langlois, dit l'ogresse : vous partez plus tard que d'habitude, aujourd'hui.
— Oui, en effet, répondit la vieille.
— Votre malade est donc sorti ce soir ?
— Ne m'en parlez pas ! il n'a rien voulu écouter,et malgré tout ce que j'ai pu lui dire, il a fallu qu'il aille se balader.
— C'est qu'il est mieux... le cher homme.
— Eh bien, voilà ce qui vous trompe !... moi,je dois m'y connaître,n'est-ce pas? depuis le temps que j'en soigne et que j'en vois mourir ! et si celui-ci s'obstine à faire comme ça, des imprudences, il ne sera pas long à remercier son boulanger.
— Qu'est-ce qu'il a donc ce bravo homme? interrogea Lambert que ce colloque intéressait beaucoup.
— Eh bien, il est blessé, quoi ?...
— Une blessure grave.
— Est-ce qu'on sait jamais ? et vrai ! chaque fois que je le quitte,le soir,j'en ai le cœur serré. Le laisser tout seul,la nuit,sans voisin pour le soigner, s'il en avait besoin : car il appellerait, qu'on ne l'entendrait pas.
La patronne de l'établissement eut un sourire de bienveillant intérêt.
— Rassurez-vous, maman Langlois, dit-elle, car voici un nouveau locataire qui va occuper le 32 : il n'y a qu'une cloison qui sépare les deux mansardes, et si votre malade a besoin de secours, il aura près de lui quelqu'un qui l'entendra.
— Et qui ira le soigner,je vous en réponds, acheva Lambert avec empressement.
— A la bonne heure!fit la mère Langlois... mais vous le promettez, au moins.
— Je le jure.
— Je compte sur vous... ce sera une bonne action... Allons... il est tard... je m'en vais... bien le bonsoir, la compagnie.
Elle disparut...Et Lambert, précédé de Jacqueline, prit le chemin du n° 32.
L'ascension ne se fit pas sans difficulté.
Jacqueline était grosse et lourde ; elle respirait avec peine, et monter était pour elle une grosse affaire.
A chaque étage,elle s'arrêtait sur le palier pour souffler bruyamment.
Enfin, pourtant, ils atteignirent le sixième sur le palier duquel s'ouvraient trois portes de mansarde.
Jacqueline indiqua celle de gauche.
— Celle-ci est votre chambre, dit-elle à Lambert.
— Et celle du milieu est celle du blessé ? demanda ce dernier.
— Précisément.
— On laisse donc la clef sur la porte.
— Comme vous voyez.
— L'hôtel est sûr alors... et l'on ne craint pas les voleurs ?
— Eh ! que voulez-vous qu'on lui vole à c'pauvre homme... il n'a que les nippes qu'il a sur lui.
— Ecoutez ! Je crois qu'il se plaint...
— Eh non... c'est ronfler qu'il fait.
— Vous croyez... si cependant... on peut toujours s'en assurer : il n'y a pas d'offense.
Et sans attendre les observations de la maritorne, Lambert fit tourner la clef sans bruit dans la serrure, et entr'ouvrit la porte avec précaution.
— Vous allez le réveiller !...protesta Jacqueline.
Lambert n'écoutait pas : il avait passé la tête dans la chambre, et promenait un rapide coup d'œil sur tout ce qui s'y trouvait.
Une veilleuse brûlait sur la table de nuit placée près du lit, et quelque douteuse qu'elle fut, la lumière qu'elle répandait suffisait.
Sur le lit, il aperçut le blessé, et bien qu'il s'y attendait, il tressaillit en le reconnaissant.
C'était Caminade.
Il n'en demandait pas davantage.
Avant de refermer la porte, il avait eu le temps de relever l'état des lieux.
Deux chaises, une table en bois blanc, une cuvette et un pot à eau.
L'ameublement ne pouvait être plus simple.
— Eh bien ! vous avez vu ? dit Jacqueline, quand il se fut retourné.
— Tout va bien, répondit Lambert et je crois qu'il ne me réveillera pas cette nuit !
Et sur ces mots, il pénétra dans le n° 32.
A vrai dire, il n'était pas tout à fait satisfait du résultat de son examen.
Il venait bien de s'assurer de la présence de Caminade dans l'hôtel; mais il restait un point à éclaircir, et c'était celui qui lui tenait le plus au cœur.
La cassette !
En quel endroit de sa mansarde, Caminade avait-il bien pu la cacher...Il n'y avait là aucune cachette où il put la dissimuler,et il dut forcément conclure qu'il devait l'avoir cachée sous les matelas de son lit.
C'était à creuser, comme il disait, et sur cette conclusion, comme minuit sonnait à l'église Saint-Paul, il se jeta sur son lit et ne tarda pas à s'endormir et à mêler ses ronflements à ceux de son voisin.
Le lendemain, de bonne heure, Lambert était chez le comte.
Celui-ci l'attendait avec impatience.
— Eh bien, lui dit-il, dès qu'il l'aperçut, tu as suivi le Caminade, tu sais où il demeure ?...
— Rue Beautreillis. *Hôtel de Valence.*
— Tu lui as parlé ?
— Non ; mais je l'ai entendu ronfler.
— Qu'est-ce à dire ?
— C'est-à-dire, monsieur le comte, que je me suis payé une mansarde qui touche la sienne, et qu'il ne fait pas un mouvement que je ne l'entende.
— Mais la cassette ?...
— J'y pense.
— Il me la faut, je te l'ai dit. à tout prix !
— Chaque affaire viendra en son temps.
— Mais le moindre retard peut m'être fatal...aujourd'hui...demain...tu ignores...toi.
— J'ignore beaucoup de choses, monsieur le vicomte, mais ce dont je suis convaincu comme vous,c'est qu'il faut se hâter d'en finir car depuis quelques jours, il me semble aussi que l'on rode bien autour de moi.
— Qui cela ?
— J'y veille... Soyez tranquille je ne me ménagerai pas ?
Mais, avant tout, entendons-nous bien... voulez-vous ?
— Parle.
— C'est la cassette que vous voulez ?
— Oui ! oui !
— Et l'objet une fois entre vos mains, ce sera fini... je pourrai demander mes passeports.
— Fini ! fini, à jamais.
— Eh bien, il ne s'agit plus que d'y mettre le prix.
— Que veux-tu ?
— Dites vous même.
— Mais tu t'engageras à obtenir de gré ou de force, la cassette dont Caminade est détenteur.
— De gré ou de force, ça y est... allez-y.
Le comte eut un éclair dans les yeux.
— Eh bien, écoute, dit-il, si tu fais cela, le jour où tu m'apporteras ce que je te demande à l'intant même,entends-tu, à l'instant même je te compterai dix mille francs.
Lambert se dressa comme galvanisé.
— Dix mille balles ! répéta-t-il,avec un papillottement dans les yeux,vous avez bien dit dix mille ?
— Je le répète.
—Eh bien! monsieur le comte, c[illegible] affaire conclue.
— Et quand m'apporteras-tu cette cassette ?
— Demain matin !
— Va donc et demain en échange tu recevras la somme promise.
Quand Lambert quitta le comte, il était profondément ému.
— Dix-mille! il dépendait de lui de toucher dix mille francs. Une fortune !
Il est vrai que cela dépendait bien un peu de Caminade aussi : mais après réflexion,l'objection ne tenait pas debout.
L'affaire était, en effet, des plus simples.
Caminade était blessé... il dormait toute la nuit, sans se réveiller:il ne l'entendrait pas... et puis, s'il l'entendait... si, par impossible,il venait à se réveiller, Lambert n'était pas scrupuleux sur le choix des moyens et il connaissait celui de le faire taire.
Tant pis pour lui, s'il y mettait de la mauvaise volonté.
Le lieu était admirablement approprié à l'aventure.
Trois mansardes, dont deux seulement étaient occupées — pas de voisins indiscrets ; aucune appréhension d'être dérangé.
Puis le coup fait, le matin, avant l'aube, un déménagement à la muette ! Quoi de plus facile !
Lambert dina bien chez un marchand de vin du quartier, alla prendre son café près le théâtre Beaumarchais, et tout en fumant un excellent londrès, il s'achemina vers la rue Beautreillis.
Il était onze heures quand il rentra.

(A suivre)

PIERRE ZACCONE

Une dizaine de bâches en tôle de toutes dimentions, dont l'une | a ville.